

COMPTE-RENDU CAPN DE TITULARISATION DES INSPECTEURS STAGIAIRES DU 29 AVRIL 2021 Promotion 2019/2020

Après lecture des déclarations liminaires, le président de la CAPN, Gael GRIMARD et l'adjoint du pôle formation de l'ENFiP, Christophe HAUMONT ont apporté les réponses suivantes :

Sur la question du dialogue social, la DG ne partage par notre constat concernant son inexistence.

Sur la gestion de la crise sanitaire au sein de l'ENFiP : si les décisions prises peuvent paraître trop tardives, elles sont prises dans un contexte particulier depuis plus d'un an. Les équipes réfléchissent afin de prévoir et de prendre les meilleures décisions en fonction des annonces gouvernementales.

La formation des inspecteurs stagiaires et le stage pratique probatoire à venir.

• Dernière évaluation des acquis

La majorité des inspecteurs stagiaires ont participé à la dernière évaluation des acquis. Seuls deux d'entre eux devront passer l'épreuve de remplacement. La plus grande partie a pu développer les trois Unités de Compétences. Sur les résultats, la commission d'harmonisation se déroulant actuellement, il faut attendre encore un peu pour connaître les résultats finaux.

La CGT a toujours revendiqué la titularisation de l'ensemble des stagiaires et la levée du caractère probatoire du stage, d'autant plus au vu des conditions dans lesquelles se sont déroulées les scolarités cette année.

• Sur le déroulé du stage à venir,

Chaque stagiaire qui rencontrera des difficultés lors de son stage devra se signaler, les directions locales et chefs de services ont été sensibilisés.

Pour la CGT, dans le cadre du stage probatoire, les difficultés rencontrées ne remontent hélas qu'auprès des OS. En toute logique, le stagiaire ne va pas se plaindre auprès de celui qui va décider de son avenir !

Attention :

Les stagiaires dits « vulnérables » se verront proposer des modalités de stage en fonction des préconisations émises par le médecin de prévention de leur direction d'affectation. Seul ce dernier pourra se prononcer, mais pour la DG il n'est pas envisageable que les stagiaires concernés soient placés en ASA, ni ne soient pénalisés par leur état de santé.

Ils dérouleront bien leur stage, le cas échéant en télétravail.

• Présentiel

L'ENFiP envisage et étudie un possible retour en établissement des IS par bloc fonctionnel pendant une semaine, entre fin juin et début juillet pour approfondir certaines connaissances. Les modalités et la faisabilité est en cours d'analyse. L'ENFiP s'est engagée à avoir une attention particulière sur la prise en charge des frais si ce retour devait avoir lieu en présentiel. A ce stade rien n'est certain, cette formation complémentaire pourrait tout aussi bien se dérouler en distanciel.

Pour la CGT, l'ensemble des frais engagés par les stagiaires doivent être pris en charge, aucun stagiaire ne doit en être de sa poche, à fortiori lorsque la formation doit s'adapter à la crise sanitaire.

- ☛ Sur la titularisation à venir, la DG réaffirme sa volonté de faire preuve de bienveillance, mais précise qu'il s'agit d'une responsabilité collective de ne pas titulariser un inspecteur stagiaire qui rencontrerait des difficultés de comportement. La CAPN devra jouer son rôle.

Pour la CGT, La CAPN doit être une véritable instance de dialogue social. Les propositions faites par la commission d'évaluation des compétences et les situations individuelles remontées par les élus, doivent faire l'objet de débats et permettre des évolutions réelles.

- ☛ Le troisième Conseil de Promotion des inspecteurs stagiaires

Il se tiendra courant juin, la date sera précisée ultérieurement. Ce dernier permettra aux stagiaires de faire le bilan de cette formation en mode dégradé.

La prise en charge des frais de déménagement et de l'indemnité de scolarité pour les stagiaires vulnérables :

Depuis plusieurs mois déjà, nous sommes intervenus sur ces deux points. L'ENFiP, le bureau RH1A et le SARH travaillent sur ces deux sujets. Une réponse devrait enfin nous être communiquée « rapidement ».

Le stage probatoire des contrôleurs stagiaires

- ☛ Concernant le nombre de contrôleurs stagiaires n'ayant pas validé leur formation théorique, aucune information ne nous a été communiquée lors de nos échanges.
- ☛ Les contrôleurs stagiaires ont maintenant débuté leur stage depuis plus de dix jours, ce qui demeure très court pour avoir du recul et en tirer des conclusions.
- ☛ Les stagiaires conservent les portables qui leur ont été confiés en début de formation.

Pour la CGT, les délais nécessaires pour configurer les PC en début de stage sont dus aux sous-effectifs dans les services informatiques.

Toutefois une enquête est en cours afin d'avoir une visibilité sur l'organisation matérielle de leur stage (PC, Tuteurs...). A ce stade 90% des CS sont affectés sur des postes en lien avec leur formation en bloc fonctionnel, pour ceux déjà identifiés en difficulté, le chargé d'enseignement référent contacte actuellement les tuteurs désignés.

Pour la CGT, il est nécessaire que les tuteurs puissent consacrer du temps aux stagiaires afin de les accompagner au mieux dans leurs apprentissages. **Pour la CGT** les tuteurs doivent avoir droit à une décharge de service.

- ☛ Les stagiaires pourront bénéficier de parcours complémentaires dans le cadre de la Formation Continue. En effet, elle se remet en place selon l'avancée des transpositions des modules pour le distanciel en s'appuyant sur l'outil Black-board.

La communication à l'ENFiP

- ☛ La crise sanitaire oblige l'ENFiP à s'adapter. Ainsi un espace fermé Facebook est proposé aux stagiaires. L'ENFiP a opté pour cette option dans un souci de mieux communiquer avec les stagiaires tout en testant de nouveaux modes de communication.

Pour la CGT, l'utilisation d'application provenant de « GAFAM » pose problème.

A quand des chorégraphies DGFIP sur « Tictoc » ?

Pour la CGT, la communication à l'ENFiP envers les publics qu'elle accueille demeure insuffisante. Certes la situation actuelle ne permet pas d'anticiper sur du long terme mais à minima l'ENFiP se doit de communiquer aux futurs stagiaires les scénarii envisagés et maintenir un lien avec les collègues en attente de réponse. **La CGT** a particulièrement insisté sur cette question pour le cas des lauréats de l'examen professionnel de B en A et les promus par liste d'aptitude, toujours dans l'ignorance à l'approche du début théorique de leur formation.

Pour la CGT, maintenir les lauréats dans l'ignorance est le pire des scénarii.

Les agents Pactes

- ☛ Les agents C recrutés par voie pacte sont accueillis en présentiel, il s'agit d'un choix assumé, puisqu'ils sont peu nombreux et que leur formation ne se prête pas au distanciel. A ce jour le bilan est plutôt positif.

Les agents C

- ☛ Les AAFiP débiteront leur scolarité le 17 mai. Ils devraient être maintenus en distanciel à minima pendant un mois et demi. Cette modalité sera vraisemblablement maintenue sauf en cas de reprise en présentiel, tout dépend des décisions gouvernementales.

- Leurs PC leur seront remis dans leurs établissements la semaine du 17 mai. L'ENFiP a fait ce choix afin de pouvoir raccorder les PC au réseau DGFIP et informer les stagiaires sur leur fonctionnement. Les stagiaires devront se présenter à une heure précise, et seront accueillis sur un créneau de 2H30.

Cette rencontre sera également l'occasion de remettre de la documentation aux agents.

- Pour les lauréats actuellement domiciliés dans un DOM. Leurs PC leur seront acheminés. Le déroulé de leurs cours (Décalage Horaire) fait encore l'objet de discussions au sein de l'ENFiP.

Pour la CGT, les écoles de rattachement doivent être situées au plus proche de la résidence familiale afin de limiter tous déplacements.

L'ENFiP a du faire des choix selon les vœux des stagiaires, les capacités d'accueil des établissements, les situations individuelles (Hors métropole, handicap, situation familiale) et ne peut pas contenter tous les agents. Il n'en demeure pas moins qu'elle s'est engagée à apporter une attention particulière sur les situations qui seraient problématiques.

Pour la CGT, les cours concernant les ultramarins doivent être dispensés en tenant compte du décalage horaire et ainsi permettre tant aux stagiaires qu'aux équipes pédagogiques de dérouler les séances dans de bonnes conditions.

Les Examens professionnels et Listes d'aptitude de B en A

- Ouf, c'est officiel ces derniers suivront une formation du 14 juin au 23 juillet 2021.
- Si l'ENFiP a émis le souhait de dispenser la formation socle en présentiel dans un premier temps, il s'avère que cela implique de pouvoir rehausser les jauges actuelles à douze personnes par salle. En attendant des annonces gouvernementales, le distanciel est désormais envisagé, selon un format classique.
- La formation du bloc fonctionnel se déroulera vraisemblablement en présentiel de septembre à décembre.



POUR : Administration, solidaire, CFDT

ABSTENTION : CGT, FO

Pour la CGT, tous les stagiaires ayant validé leur scolarité théorique devaient être titularisés. Il ne s'agit évidemment pas d'une opposition à la titularisation de la collègue concernée, mais d'un vote global, destiné à marquer notre profond désaccord avec la méthode employée cette année.

Au-delà de notre opposition au stage probatoire, la CGT considère que la DG aurait du cette année tenir compte des conditions particulières et sortir de son attitude dogmatique.